



Madame, Monsieur,

Vous êtes intéressé-e par notre formation en sellerie.

Si vous souhaitez nous rencontrer et découvrir cette formation en activité, vous pouvez nous rendre visite de septembre à mi-décembre, de février à fin mars.

Au préalable, prévenez-nous de votre visite.

Les jours travaillés sont le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Nous organisons deux fois durant la formation une opération portes ouvertes le vendredi et le samedi (une en avril et une autre en novembre).

Vous êtes salarié-e dans une entreprise. Vous pouvez bénéficier du financement du coût de votre formation et rémunération par le biais du CPF de transition (dispositif remplaçant le congé individuel de formation). Pour l'année 2019 ce sont les OPACIF (OPCO) qu'il faut contacter. Dès 2020, la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale prendra le relais.

a) **Conditions administratives à remplir pour faire votre demande :**

1) **si vous êtes en CDI :** il faut justifier d'une ancienneté de 24 mois, discontinu ou non, dont 12 mois dans la même entreprise, quel que soit la nature des contrats de travail successifs.

2) **Si vous êtes en CDD :** il faut avoir travaillé 24 mois, consécutifs ou non au cours des 5 dernières années, dont 4 mois en CDD consécutifs ou non au cours des 12 derniers mois.

Exclus de ce dispositif : les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation, les contrats conclus avec un jeune au cours de son cursus scolaire ou universitaire, les CDD qui se transforment en CDI, les CUI CAE (Contrat Unique d'Insertion. Contrat d'Accompagnement à l'Emploi).

b) **La rémunération durant le CPF :**

La rémunération est maintenue sur le temps de travail sous réserve d'assiduité en centre de formation et en stage en entreprise. Ce qui est réalisé hors temps de travail n'est pas rémunéré.

Calcul de la rémunération : Elle est calculée sur la base d'un pourcentage du salaire moyen de référence (12 mois précédant le début de l'action de formation pour les salarié-e-s en CDI. Pour les CDD, le salaire moyen de référence est calculé sur la base des derniers mois en CDD à l'exclusion des contrats CUI CAE, apprentissage, professionnalisation).

Montant : Pour un salaire inférieur ou égal à deux Smic, la rémunération est maintenue à 100 %.

Pour un salaire supérieur à deux Smic, la rémunération s'établit à 90 % pour les formations s'étalant sur une année ou 1200 heures pour les formations en discontinu ou à temps partiel. **Vérifiez les prises en charge possible auprès de l'organisme auquel vous dépendez, elles peuvent différer.**

c) **Procédure à suivre :** à minima 4 mois avant le début de l'entrée en formation.

1) **Contactez votre Transitions pro.**

2) **Participez à leur réunion d'information.**

3) **Prenez rendez-vous avec un-e conseiller-ère pour construire votre projet de formation.**

4) **Demandez une autorisation d'absence à votre employeur (en précisant : l'intitulé, les dates, la durée, l'organisme de formation) et la faire parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception ou en main propre en demandant un accusé de réception.**

5) **L'employeur a un mois pour répondre. Passé ce délai et sans réponse de sa part, la demande est considérée acceptée.**

6) **Demandez le dossier de prise en charge auprès de Transitions pro. Faire compléter le dossier par le centre de formation, vous et votre employeur. Rédiger une lettre de motivation et un CV à destination de la commission paritaire. Votre conseiller Transitions pro peut vous aider dans vos démarches.**



- 7) **Déposer le dossier complet 60 jours avant le début de la formation auprès de Transitions pro.** Votre dossier sera examiné lors de la commission qui précède votre entrée en formation au plus tard. En cas de réponse négative, vous pouvez déposer un recours en apportant des éléments nouveaux.

Vous allez trouver plusieurs documents dans cette lettre :

A conserver :

	Un plan de formation comprenant les dates des périodes centre/entreprise
	Liens vers la fiche RNCP CAP sellerie générale
	Liens vers la fiche Carif Oref CAP sellerie générale

Si vous souhaitez être convoqué-e aux tests et entretien de sélection, il faudra nous faire parvenir les documents suivants complétés :

	La fiche administrative
	Le curriculum vitae
	La lettre de motivation
	Copie carte d'identité
	Copie examen Education nationale à partir du CAP
	Copie assurance responsabilité civile

Avant votre entrée en formation, des tests et entretien de sélection auront lieu sur une journée maximum :

- Nous débuterons par une information collective,
- Nous vous fournirons un questionnaire écrit portant sur votre connaissance du milieu, votre motivation, sur les bases en géométrie... (durée : une heure).
- Nous vous demandons de réaliser le traçage, le découpage, le montage et le collage avec du double-face en fonction des instructions (durée : une heure).
- Ensuite, nous vous recevrons pour un entretien d'une ½ heure.

A la suite des tests, vous aurez une réponse sous 15 jours à 3 semaines par courrier ou courriel. Si la réponse est positive, nous vous indiquerons la procédure administrative à suivre, et nous vous joindrons les informations nécessaires pour la rentrée : le plan de formation détaillé, la liste d'outillages, le nom du ou de la formateur-riche, le règlement intérieur (à lire, imprimer et nous retourner signé, la fiche en cas d'accident à compléter et nous retourner, la liste hébergement, le plan détaillé.

Vous pouvez nous contacter si vous souhaitez plus de précision.

Dominique BESCOND.



PLAN DE FORMATION/DISPOSITIF D'ACTION DE FORMATION CAP SELLERIE GENERALE ET CQP SELLIER NAUTIQUE

MODULES :

heures

80 heures

- 1. Approche du métier, conception de la formation**
 - Objectifs de la formation, méthodes pédagogiques
 - Approches globales du métier : transformation, services
 - Positionnement de départ
 - Evaluations.

40 heures

- 2. Culture générale :**
 - Rappels en
 - Mathématiques
 - Géométrie, échelle
 - Vocabulaire professionnel
 - Présentation d'outillage

80 heures

- 3. Technologie pratique des outils :**
 - la machine à coudre : mécanique, réglage, accessoires
 - la surjeteuse

40 heures

- 4. Culture professionnelle :**
 - Histoire de l'évolution
 - Types de coupe et outillage en fonction des matériaux
 - Techniques de collage
 - Techniques de soudure électro-thermique
 - Techniques de coutures

80 heures

- 5. Technologie des matériaux :**
 - choix des matériaux : nature, caractéristiques physiques et mécaniques, usages
 - altération, entretien

534 heures

- 6. Pratique :**
 - **Conception** : élaborer un gabarit : prendre les cotes, concevoir les volumes, prévoir les accessoires et matériaux souples. Ensuite fabriquer
 - **Fabrication** : Collecter les informations, conseiller le client
 - chronologie, organisation des postes, choix des moyens

Les différentes étapes :

- *prendre et lire un gabarit* : retranscrire les mesures et les croquis, collecter les informations, respecter les consignes, les traduire sous forme de dessin, tracer et contrôler
- *découper* : choix des outils et maîtrise des matériels
- *ajuster* : présentation à bord avant assemblage, essai
- *assembler* : chronologie, maîtrise des matériels et choix du type d'assemblage (collage, soudure ou couture)



- *finitions* : confectionner les accessoires et habillages, poser les accessoires de finition (sertir, visser, coudre), contrôler
- *proposer* : adapter le produit à la situation technique et esthétique
- *mise en place, nettoyage.*
- *Coût de production et ratio*
- **Réparations** : cas types, expertise

Faire un diagnostic, décider et organiser les types de réparation, démonter et reconstituer

7. divers (sst, développement durable, égalité hommes femmes)

31 heures

DATES : en centre : du 23 septembre au 18 décembre 2021, du 24 janvier au 26 mars 2022, du 19 avril au 11 mai 2022.

En entreprise : du 3 janvier au 22 janvier 2022, du 28 mars au 16 avril 2022. Congés du 20 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Dans le cadre des journées portes ouvertes, vous travaillerez les 5 et 6 novembre 2021 et les 22 et 23 avril 2022. Récupérations : les 10 et 2 novembre 2021 et 19 avril 2022 et 25 avril 2022.



ENCADRANT SELLERIE

Jonathan GONZALEZ

CAP sellerie générale

CQP sellier nautique

Formateur en sellerie

sessions 2011/2012,2012/2013,2013/2014 et depuis 2019/2020



Pour plus d'information sur le CAP sellerie générale :

Fiche RNCP : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=667>

Fiche Carif Oref : <http://www.intercariforef.org/formations/cap-sellerie-generale/certification-21675.html>



PLAN DE FORMATION/DISPOSITIF D'ACTION DE FORMATION SELLIER NAUTIQUE

MODULES :

- | | |
|---|------------|
| 1. Approche du métier, conception de la formation | 80 |
| heures | |
| - Objectifs de la formation, méthodes pédagogiques | |
| - Approches globales du métier : transformation, services | |
| - Positionnement de départ | |
| - Evaluations. | |
|
 | |
| 2. Culture générale : | 40 |
| heures | |
| - Rappels en | |
| - Mathématiques | |
| - Géométrie, échelle | |
| - Vocabulaire professionnel | |
| - Présentation d'outillage | |
|
 | |
| 3. Technologie pratique des outils : | 80 |
| heures | |
| - la machine à coudre : mécanique, réglage, accessoires | |
| - la surjeteuse | |
|
 | |
| 4. Culture professionnelle : | 40 |
| heures | |
| - Histoire de l'évolution | |
| - Types de coupe et outillage en fonction des matériaux | |
| - Techniques de collage | |
| - Techniques de soudure électro-thermique | |
| - Techniques de coutures | |
|
 | |
| 5. Technologie des matériaux : | 80 |
| heures | |
| - choix des matériaux : nature, caractéristiques physiques et mécaniques, usages | |
| - altération, entretien | |
|
 | |
| 6. Pratique : | 534 |
| heures | |
| - Conception : élaborer un gabarit : prendre les cotes, concevoir les volumes, prévoir les accessoires et matériaux souples. Ensuite fabriquer | |
| - Fabrication : Collecter les informations, conseiller le client | |
| - chronologie, organisation des postes, choix des moyens | |

Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritimes en Bretagne

Centre de formation en charpente navale traditionnelle/Voilerie « Les Ateliers de l'Enfer »
25 Bld du Général de Gaulle – BP 234 – 29172 DOUARNENEZ Cedex - Tél. 02 98 92 14 20/fax 02 98 92 45 07
Email : fremateliers-enfer@wanadoo.fr - Site : www.lesateliersdelenfer.fr

Les différentes étapes :

- *prendre et lire un gabarit* : retranscrire les mesures et les croquis, collecter les informations, respecter les consignes, les traduire sous forme de dessin, tracer et contrôler
- *découper* : choix des outils et maîtrise des matériels
- *ajuster* : présentation à bord avant assemblage, essai
- *assembler* : chronologie, maîtrise des matériels et choix du type d'assemblage (collage, soudure ou couture)
- *finitions* : confectionner les accessoires et habillages, poser les accessoires de finition (sertir, visser, coudre), contrôler
- *proposer* : adapter le produit à la situation technique et esthétique
- *mise en place, nettoyage.*
- *Coût de production et ratio*
- **Réparations** : cas types, expertise

Faire un diagnostic, décider et organiser les types de réparation, démonter et reconstituer

7. divers (sst, développement durable, égalité hommes femmes)

31

heures

DATES : en centre : du 22 septembre au 18 décembre 2021, du 24 janvier au 26 mars 2022, du 19 avril au 11 mai 2022.

En entreprise : du 3 janvier au 22 janvier 2022, du 28 mars au 16 avril 2022. Congés du 20 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Dans le cadre des journées portes ouvertes, vous travaillerez les 5 et 6 novembre 2021 et les 22 et 23 avril 2022. Récupérations : les 2 et 10 novembre 2021 et 19 avril 2022 et 25 avril 2022.